

La croissance de 13 p. cent des recettes d'impôt sur le revenu des particuliers est influencée par le fait que les recettes de 1978-79 sont amputées de \$760 millions par les transferts aux provinces et aux contribuables du Québec par suite des réductions temporaires des taxes provinciales de vente au détail. Le rendement de l'impôt de 1979-80 diminue de \$270 millions à cause de la majoration de la déduction pour frais relatifs à un emploi, tandis que les changements fiscaux relatifs aux enfants, annoncés en août, entraînent une diminution nette de \$665 millions. Par contre, les recettes de 1979-80 bénéficieront du fait que l'impôt à payer sur les intérêts considérables sur les Obligations d'épargne du Canada encaissés en novembre 1978 se refléteront dans les sommes perçues par le fisc, surtout pendant les premiers mois de l'année financière 1979-80.

Après une hausse prévue de 6.7 p. cent en 1978-79, on anticipe une augmentation de 9.1 p. cent du produit de l'impôt sur le revenu des sociétés en 1979-80. L'effet des mesures fiscales adoptées en mars 1977, octobre 1977 et avril 1978 sur la première année, ou la première année complète d'application, de même que le recours accru aux obligations à intérêt conditionnel, ont diminué la croissance prévue des recettes en 1978-79. Les mesures proposées dans ce budget devraient entraîner une réduction nette de \$75 millions des recettes d'impôt sur les sociétés en 1979-80.

La baisse des recettes de la taxe de vente reflète évidemment la réduction de 3 p. cent, qui devrait causer un manque à gagner de \$1,015 millions en 1979-80, contre \$280 millions pour la fin de 1978-79.

Les autres droits et taxes devraient diminuer, selon les prévisions, de 3.5 p. cent en 1979-80, après avoir baissé de 7.8 p. cent en 1978-79. La régression du produit du prélèvement à l'exportation du pétrole et l'effet de la réduction de 3 p. cent de la taxe spéciale d'accise sur l'essence sont les principales causes de cette baisse.

Les recettes non fiscales devraient augmenter de 10.1 p. cent en 1979-80, contre une hausse prévue de 15 p. cent en 1978-79. La principale source de recettes, dans ce domaine, est le rendement des placements, qui devrait s'accroître de 6.2 p. cent en 1979-80, contre une hausse prévue de 22.2 p. cent en 1978-79. La forte hausse en 1978-79 découle de la hausse des taux d'intérêt et de l'augmentation des dépôts du gouvernement.

Les dépenses budgétaires et non budgétaires (prêts, avances et apports en capital) prises ensemble donnent le plafond de \$52,600 millions annoncé le 8 septembre dans la déclaration conjointe du ministre des Finances et du président du Conseil du Trésor. L'augmentation de ce plafond est de 8.9 p. cent. Les dépenses budgétaires devraient s'accroître de 8 p. cent et les prêts, avances et apports en capital de 50 p. cent. La forte progression des besoins de prêts reflète essentiellement le retour à la normale des besoins nets de la SCHL, après les remboursements exceptionnels effectués par la Société en 1978-79 grâce à la vente d'hypothèques en portefeuille.

Les ressources fournies par les comptes de rentes, d'assurances et de pensions devraient augmenter de \$845 millions par rapport à 1978-79. Le